



## Réouverture partielle de la bibliothèque municipale de Polignac

A partir du 22 janvier 2021, la bibliothèque municipale ouvre ses locaux au public, sous conditions, et avec des horaires aménagés. Les adhérents peuvent toutefois continuer à utiliser le point de retrait mis en place depuis le 11 mai 2020, en dehors des heures d'ouverture au public.

### La bibliothèque sera ouverte au public aux horaires suivants :

- Mercredi de 8h30 à 12h et de 14h30 à 18h
- Vendredi de 14h à 18h
- Samedi de 9h à 12h

### Attention ! Avant de venir, merci de prendre connaissance des dispositions suivantes :



**N'oubliez pas votre masque**, celui-ci est obligatoire à partir de 11 ans, conformément à l'article 27 du décret n°2060-663 du 31 mai 2020. Ne le quittez pas pendant toute la durée de votre présence à la bibliothèque !



**LAVAGE  
DES MAINS  
OBLIGATOIRE**

En entrant, merci de déposer directement vos retours dans le carton prévu à cet effet, et ensuite, lavez-vous les mains au gel hydroalcoolique ou au lavabo avec du savon, fourni par la bibliothèque.

**3**

C'est le nombre de personnes maximum qui seront autorisées à pénétrer en même temps dans la bibliothèque. Une tolérance à cette jauge pourra être appliquée aux personnes accompagnées d'une même unité sociale (familles, par exemple) ou nécessitant un accompagnant (personne âgée, adulte handicapé, etc).

**15**

**minutes**

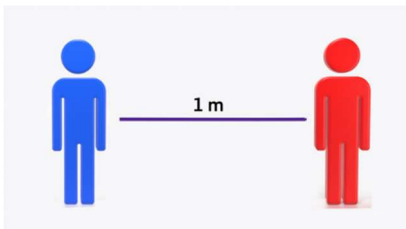
C'est la durée maximum de votre séjour à la bibliothèque en cas d'affluence.



L'objectif de la réouverture est de faciliter l'emprunt et le choix de documents par les adhérents. En ces temps particuliers, le stationnement prolongé des personnes n'est donc pas autorisé : pas de lecture sur place, de travail sur place, d'espace multimédia.



Tous les enfants de moins de 11 ans devront obligatoirement être accompagnés d'un responsable légal s'assurant que l'enfant respecte les règles en vigueur au sein de la bibliothèque.



Lors de vos déplacements au sein de la bibliothèque, respectez une distance d'au moins un mètre avec les autres personnes.



**N'oubliez pas ! La bibliothèque est fréquentée par un public intergénérationnel, des très jeunes enfants aux personnes âgées. Nous vous demandons donc de respecter les règles en vigueur au sein de la bibliothèque, afin de préserver la santé de tous.**

Les usagers qui ne peuvent venir lors des horaires d'ouverture au public, ou qui préfèrent limiter leurs contacts, sont invités à réserver leurs documents et utiliser le point de retrait, toujours en place à la bibliothèque. Les rendez-vous sont possibles les mardis, jeudis matins et vendredis matins, en fonction de la disponibilité du personnel.

En fonction de la situation sanitaire, les conditions d'accès à la bibliothèque peuvent évoluer.